

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 13

Artikel: La discussion est close
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205862>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA DISCUSSION EST CLOSE

[LE CONTEUR]. — Ah ! certes, ce n'est pas sans hésitation que nous avons ouvert nos colonnes aux lignes ci-dessous, que nous adresse un bon, précieux et fidèle ami du *Conteur*. Nous nous étions gardé comme du feu de répondre à la dernière lettre de M. L. M., afin de prévenir toute riposte. Et voilà que ça recommence.

Aussi, pourquoi diable nous sommes-nous fourré dans cette galère de la « réforme orthographique », où nous n'avons que faire?...

Oh ! mais rassurez-vous, chers lecteurs, la leçon est bonne ; on ne nous y reprendra plus de nous mêler de choses sérieuses et qui ne nous regardent pas.

Et maintenant, quoiqu'en puissent penser et dire messieurs les partisans et adversaires de la réforme orthographique, nous leur tirons notre révérence et les prions respectueusement d'aller s'expliquer ailleurs.



La Rippe, 20 mars 1909.

Mon cher *Conteur*,

Je suis heureux de voir que tu ne partages point le zèle des Réformateurs de l'orthographe.

Je ne le partage pas non plus. Cette fameuse Réforme ne me dit rien qui vaille, et, bien que ma profession m'ait fait connaître les grandes difficultés de l'enseignement de notre langue, je ne lèverais pas le petit doigt pour venir en aide à nos Réformateurs :

D'abord, je ne crois pas à un changement obtenu à coup de décrets, c'est l'usage qui modifie les langues et non pas les Académies ; et ces modifications demandent du temps pour s'accomplir.

Ensuite, je ne vois pas clairement les avantages qui résulteraient de cette réforme. Pour nous, grandes personnes, ce sera une complication de plus. Quant aux enfants, les intelligents arrivent à connaître suffisamment l'orthographe, toute compliquée qu'elle est ; les autres, réfractaires à toutes sciences, et qui font quarante fautes à la page, n'en feront que trente-cinq quand on leur aura enseigné l'orthographe nouvelle. Je ne vois pas ce qu'ils auront gagné. D'ailleurs, est-il certain qu'ils n'en feront que trente-cinq ? *Un instituteur.*

Les lettres anonymes. — Un ancien pasteur de la Vallée de Joux avait reçu, sous le voile de l'anonyme, une série de billets pleins, est-il besoin de le dire ? de choses désagréables. Il mit fin à cette correspondance en disant en plein sermon : « Mes frères, il m'arrive depuis quelque temps de recevoir des lettres non signées ; continuez de m'en envoyer : j'ai toujours besoin de papier. »

La revanche du ver. — Le ver dit un jour au pêcheur : « Le poisson m'avale, tu manges le poisson, et moi je te ronge. »

LO TSIN AO NOTÉRO

MONSU Fregnu étai notéro per Evian. Ne s'étai jamais z'onzu maryá, quand bin l'étai prau retso et tagnâi onna serveinta, on domestiquo et on tsin.

La serveinta lâi fasâi sa soupa, lo domestiquo fasâi lè gros travaux de l'ottô, et lo tsin dzapâve quand cauquon vegnâi tsi lo notéro.

Ah ! clli tsin ! quin tsin l'étâi ! Onna bouna bîte ! asse rusa qu'on Jui et asse suti que cliiau de la police secrète. Vo dio que lâi manquâve rein que la parola !

Et oncora ! Vaitcè qu'on dzo lo domestiquo, qu'étâi asebin on tot fin, va vè lo maître et lâi de dinse :

— Accutâ-vâi, noutron maître, l'è damadzo

de laissi clli tsin dinse pas induquâ. Foudrâi pouâi l'einvouyi onna quinzanna de dzo pè Paris, iô, à cein que parâit, lâi a onn'écoula po lè tsin, po lau z'apprendre à dèvesâ Peinsâ-vo vâi quemet cein l'âdrâi bin quand porrâi menâ la leinga quemet on menistre. Cein coterâi pas tschè. Su su qu'avoué six napoléons lo preindrant pè clli l'instituit qu'on lâi dit *Pasteur*.

Et patati, et patata... lo domestiquo l'a tant bin su dere que, lo leindèman, modâve po Paris avoué lo tsin... et lè six napoléons.

Quand l'è que fut arrevâ lè, lo premi affère que fâ clli guieux de domestiquo, l'è de nèyi lo tsin dein on gros riolet, plein de gots, que passe per lè et qu'on lâi dit la *Seine*. Aprî cein, qeumeince à ruppâ aprî les six napoléons, à menâ pelita vyâ, et vo prometto que cein n'a pas durâ bin grand teimps.

Onna senanna aprî, mon corps étâi revegnâi à Evian.

— Et lo tsin, fâ lo notéro.

— Lo tsin, que repond l'autro, faut lo vère ! L'è dza lo premi de l'écoula ; quand l'è vu lo derrâi coup, ie liaisâi lo *Conteur Vaudois*. Adan, m'ant de dinse que sarâi damâdzo de lo repreindre orâ, que lo faillâi laissi oncora duve senanne et que vo coterâi oncora cinq napoléons. Adan, su vegnu po vo le dere et po reportâ l'erdzeint se vo volîâi !

— T'a bin fé, que repond lo notéro. T'âdrâi lo requeri dein onna dhizanna de dzo.

Quauque teimps aprî, vaitcè lo domestiquo que arrevâve pè Paris et que sè mettâi ein mandze po rupâ lè cinq napoléons âo notéro.

Mâ, aprî on teimps n'èin vint on autro et noutron corps sè peinsâve la quinna faillâi racontâ âo maître quand sè vindra. N'étâi pas eimprontâ.

Lo demâ d'aprî l'étâi re pè Evian.

— Et lo tsin, fâ lo notéro.

— Lo tsin, que repond lo domestiquo tot tristo, se vo savâ.

— Qu'è-te que lâi a ?

— Eh bin ! a-te-que : quand su arrevâ et que i'è fiè à la porta de l'ottô, sède-vo quo l'è vegnâi mè reprendre ?

— Na !

— Lo tsin ! eh va ! lo tsin. Mîmameint que i'è risquâ de tsesî dau gros mau quand m'a de : Adieu, Joseph.

— L'a pu te dere : Adieu, Joseph ?

— Bin su... Et pu aprî, lâi è fotu on coup de pi pè la tita, que l'a veri lè quatre fer ein l'air.

— Quemet, te l'as tîa, et porquo ?

— Vâide-vo, l'è qu'aprî, quand m'a z'u de : Adieu, Joseph, m'a oncora de dinse : « Noutron maître dors-te adî avoué la serveinta ! » Adan, cein m'a fé on effè... que l'è tîa.

— Eh bin ! t'a bin fé, que repond lo notéro, tot parâi n'o z'arâi oncora amenâ dâi z'historie perquo.

Et lo domestiquo s'èin va tot benaise âo cabaret po eintannâ lo derrâi franc que lâi restâve dâi cinq napoléons. MARC A LOUIS.

« POSER UN LAPIN »

POSER un lapin », chacun sait ce que cela veut dire. On le sait d'autant mieux qu'il est peu de personnes qui n'aient un jour ou l'autre « posé un lapin » à quelqu'un ou à qui, en revanche, on n'en ait posé un.

Quelle peut bien être l'origine de cette expression, un peu triviale ?

Dès le XVIII^e siècle, les conducteurs de diligence appelaient *lapin* tout voyageur qu'ils prenaient à côté d'eux sur le siège. Le plus souvent, le voyageur, de connivence avec le conducteur, ne payait pas sa place au bureau, fraudant ainsi le maître de poste, mais reconnaissait par un fort pourboire donné au cocher le service que celui-ci lui rendait.

Ce mot *lapin* s'est conservé et aujourd'hui, dans l'argot des conducteurs d'omnibus et de

tramways, frauder la Compagnie en ne *sonnant* pas un voyageur, c'est-à-dire en ne marquant pas sa présence au moyen du compteur *ad hoc*, cela s'appelle *faire un lapin*, *poser un lapin*.

Poser un lapin, c'est donc frauder. De là, le sens tout spécial, celui de ne pas payer sa... place, qu'il a eu et toujours eu dans le monde spécial que l'on sait, sens qui s'est élargi, puisque *poser un lapin* veut dire aussi tromper, mystifier, faire attendre en vain.

Il est toujours bon de savoir ce que l'on dit.

MŒURS ÉLECTORALES

LE Grand Conseil est élu et assermenté ; il a nommé le Conseil d'Etat. Nous en avons donc pour quatre ans.

Les candidats malheureux ont tout le temps de se consoler, et les impatients n'ont qu'à se calmer et à espérer en silence. En quatre ans, il peut se passer bien des choses.

On ne nous accusera donc pas de nous mêler de politique en reproduisant les lignes suivantes, publiées en 1880 par un journal français, et qui donnent de curieux détails sur ce qu'étaient, en ce temps-là, les mœurs électorales en Irlande.

Nous ne voudrions pas cependant inciter à de telles manœuvres les candidats qui, en novembre prochain, se présenteront aux élections communales. D'ailleurs, chez nous, pareils procédés ne prendraient guère ; nous sommes trop peu passionnés.

Ceci se passait donc en 1880.



En Irlande, Parnell lui-même, le populaire Parnell, à qui on a dressé des arcs de triomphe à son retour d'Amérique, Parnell a failli être écharpé, dans un meeting d'Enniscorthy, par une vile populace stipendiée par ses adversaires.

Les agents électoraux embauchaient, recrutèrent toute la canaille du pays pour faire le coup de poing, jouer du bâton et disperser les meetings.

D'aucuns, inspirés par le récit des exploits des nihilistes, poussèrent même le zèle un peu trop loin. Jugez-en : L'honorable lord mayor de Dublin, M. Gray, candidat home-ruler au Parlement, a été sur le point de sauter tout comme un czar. Plusieurs livres de dynamite ont été découverts, sous la plateforme d'où M. Gray et son comité devaient haranguer, le lendemain, les électeurs du comté de Carlow...

Les libéraux ont trouvé un moyen moins brutal, mais assez efficace de dissoudre les meetings conservateurs. Le truc est joli. C'est à Ordsall, près de Retford qu'on s'en est servi pour la première fois. Au moment le plus pathétique du discours du candidat, cinq individus ont allumé des fusées remplies de poivre de Cayenne : les âcres vapeurs de la pipérine saisissent l'orateur à la gorge ; une toux convulsive s'empare de l'assemblée, on gagne les issues en se housant et le tour est joué.

Un autre truc, dont on a largement abusé, consiste à envoyer aux électeurs de l'adversaire des circulaires annonçant que la date des élections a été reculée. Une circonscription tout entière s'y est laissée prendre. Les deux candidats ayant eu, en même temps, l'idée de se jouer cette bonne farce, aucun électeur ne s'est présenté au scrutin ! Tout est à recommencer sur de nouveaux frais.

De curieux cas se sont présentés devant les juges ; comme il n'y avait point de scrutin de ballottage, les députés étant élus à la majorité absolue dès le premier tour, plusieurs candidats se trouvèrent élus à la majorité d'une voix — la leur proprement. Les vérificateurs vont être appelés à se prononcer sur la manœuvre suivante, qui a dû coûter cher à son auteur.

Au moment de se rendre au scrutin, tous les